

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors d'une séance qui aura lieu le **20 décembre 2022, à 19 h**, dans la salle de l'hôtel de ville, le conseil de cette municipalité adoptera son budget pour l'année 2023 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Les contribuables sont invités à y assister.

Donné à Percé, le 7 décembre 2022.

Gemma Vibert,
Greffière